



Litige sur facture impayée

Par **ookilai73**, le **17/12/2010 à 10:55**

Bonjour, Suite à une réparation de voiture, j'ai demandé par écrit au garage de prendre en charge une partie des frais du fait de la nature inhabituelle de la panne. Au moment de payer, sur la facture est indiquée que certaines pièces ont été prises en charge et que la facture s'élève à 500€. Quelques semaines plus tard je reçois une seconde facture qui reprend ce que j'avais déjà payé mais qui elle, ne comporte plus de prise en charge et s'élève donc à 1500€. Sur ce j'ai envoyé un autre courrier stipulant qu'ayant déjà réglé cette facture je ne voyais pas pourquoi je devrais repayer. Quelques mois plus tard la comptable de l'entreprise nous réclame le paiement de cette facture. Que dois-je faire? Merci de votre aide

Par **gege59**, le **17/12/2010 à 18:39**

Bonsoir. Y a-t-il eu un devis avant réparation ?? A combien s'élevait-il ??

Par **ookilai73**, le **17/12/2010 à 19:57**

Oui, le montant du devis s'élevait à 1500€. C'est après ce devis que j'ai demandé une prise en charge par le constructeur.